

Suppression d'une période d'environnement

Raphaël Breuleux (Verts)

La décision du service de l'enseignement de remplacer une période d'environnement au profit d'une période dédiée à l'apprentissage du numérique à l'école primaire nous surprend.

Plusieurs enseignant·es et directions d'école nous ont expliqué que la perte d'une leçon d'environnement va rendre compliquée l'organisation de sorties en nature. Ces instants sont précieux à plus d'un titre pour le développement des enfants et auraient mérité d'être défendus par le service de l'enseignement.

Il est en effet dommageable que l'enseignement du numérique se fasse au détriment de l'environnement au regard de l'importance de l'éveil des enfants à la nature qui les entoure, la géographie, les sciences naturelles, etc.

De plus, étant donné que nous sommes devant un défi majeur (peut-être l'un des plus importants depuis des siècles), celui qui consiste à trouver des solutions aux changements climatiques tout en préservant une justice sociale, supprimer cette période d'environnement nous semble un non-sens ou un manque de vision à long terme, puisque nous ne prenons soin que de ce que nous connaissons.

Nous ne comprenons donc pas ce choix et souhaitons des réponses du Gouvernement aux questions suivantes :

Question 1, puisque la volonté du service de l'enseignement était de mettre en place une période d'enseignement du numérique, pourquoi ne l'a-t-il pas simplement ajoutée à la grille horaire, comme cela s'est fait dans le Canton de Berne et se fera dans le Canton de Neuchâtel ?

Question 2, des interventions ponctuelles, à l'instar de l'éducation sexuelle, auraient-elles été insuffisantes pour faire de la prévention au numérique auprès des classes de 7P et 8P ?

Question 3, dans quelle proportion cette période sera-t-elle consacrée à l'apprentissage « du » numérique et l'apprentissage « par » le numérique ?

Question 4, selon nos sources, une grande partie des personnes auditionnées dans le cadre de cette modification d'horaire, n'étaient pas satisfaites des diverses propositions du service de l'enseignement. Dès lors, pourquoi vouloir aller si vite et ne pas prendre le temps de trouver un consensus plus large ?

Raphaël Breuleux (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)

- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)

Intervention déposée officiellement le 03 mars 2021

Documents annexés

- [qe3367.pdf](#)



Parlement jurassien
Groupe Vert-es et CS-POP

Question écrite n° 3367

Suppression d'une période d'environnement

La décision du service de l'enseignement de remplacer une période d'environnement au profit d'une période dédiée à l'apprentissage du numérique à l'école primaire nous surprend.

Plusieurs enseignant-es et directions d'école nous ont expliqué que la perte d'une leçon d'environnement va rendre compliquée l'organisation de sorties en nature. Ces instants sont précieux à plus d'un titre pour le développement des enfants et auraient mérité d'être défendus par le service de l'enseignement.

Il est en effet dommageable que l'enseignement du numérique se fasse au détriment de l'environnement au regard de l'importance de l'éveil des enfants à la nature qui les entoure, la géographie, les sciences naturelles, etc.

De plus, étant donné que nous sommes devant un défi majeur (peut-être l'un des plus importants depuis des siècles), celui qui consiste à trouver des solutions aux changements climatiques tout en préservant une justice sociale, supprimer cette période d'environnement nous semble un non-sens ou un manque de vision à long terme, puisque nous ne prenons soin que de ce que nous connaissons.

Nous ne comprenons donc pas ce choix et souhaitons des réponses du Gouvernement aux questions suivantes :

Question 1, puisque la volonté du service de l'enseignement était de mettre en place une période d'enseignement du numérique, pourquoi ne l'a-t-il pas simplement ajoutée à la grille horaire, comme cela s'est fait dans le Canton de Berne et se fera dans le Canton de Neuchâtel ?

Question 2, des interventions ponctuelles, à l'instar de l'éducation sexuelle, auraient-elles été insuffisantes pour faire de la prévention au numérique auprès des classes de 7P et 8P ?

Question 3, dans quelle proportion cette période sera-t-elle consacrée à l'apprentissage « du » numérique et l'apprentissage « par » le numérique ?

Question 4, selon nos sources, une grande partie des personnes auditionnées dans le cadre de cette modification d'horaire, n'étaient pas satisfaites des diverses propositions du service de l'enseignement. Dès lors, pourquoi vouloir aller si vite et ne pas prendre le temps de trouver un consensus plus large ?

Delémont, le 3 mars 2021

Groupe Vert•es et CS-POP

Raphaël Breuleux

Cosignataires en annexe

Cosignataires



Christelle Baconat



Philippe Bassin



Ivan Godat



Pauline Godat



Baptiste Laville



Rémy Meury



Céline Robert-Charrue Linder



Magali Rohner



Christophe Schaffter



Tania Schindelholz



Hanno Schmid



Roberto Segalla



Audrey Voutat